



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Donne délégation de signature, en cas d'absence Monsieur Hugues KENFACK, Professeur des Universités, Directeur de l'UFR Droit et Science Politique à :

Monsieur Bertrand de LAMY, Professeur des Universités, Adjoint au Directeur de l'UFR Droit et Science politique,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 911001 – Gestion courante et le CF3 : 911101 - Formations.

La présente délégation prend effet au 12 février 2013.

Fait à Toulouse,
Le 12 février 2013

Le délégataire,

Bertrand de LAMY

Le Président,

Bruno SIRE

